



Partenariats 2020



ORDRE DE MALTE
FRANCE

PROJET BENIN OMF 2020 - Lutte contre la mortalité néo natale à l'Hôpital de DJOUGOU (phase 2)

Au Bénin, le taux de mortalité entre la naissance et l'âge d'un an reste élevé par rapport à la moyenne Africaine. En 2016, il était de 31.4 pour mille naissances vivantes contre 2,4/1000 en France (OMS). Depuis 1971, la gestion de l'hôpital de Djougou, situé au nord du pays, est confiée à l'Ordre de Malte France (OMF). Hôpital de zone sanitaire il couvre un bassin de population de **435 000 habitants** et a reçu la mission de constituer un **pôle de référence pour la mère et l'enfant**. En 2018, une unité de néonatalogie a été individualisée. La détresse respiratoire constitue la principale cause d'admission dans cette unité et aussi l'une des principales causes de mortalité néonatale. Dans les pays à faibles ressources sanitaires, en dehors de l'utilisation de l'oxygène à 100% dont la toxicité oculaire est bien connue chez les prématurés, la CPAP (Continuous Positive Airway Pressure) par voie nasale est la meilleure option de prise en charge des détresses respiratoires chez les nouveau-nés. Elle permet, avantage majeur, une respiration artificielle sans recours à une intubation toujours très agressive pour les nouveau-nés. L'objectif général du projet était donc de réduire le taux de mortalité néonatale de la région en améliorant la prise en charge des nouveau-nés en détresse par la mise en place d'une CPAP au sein de cette unité.

Grace au soutien du FSSN, un premier appareil CPAP a pu être acquis et mis en service le 22 avril 2019, le personnel ayant été préalablement formé à son utilisation.

Pendant l'année 2019, cet appareil aura permis la prise en charge de soixante-neuf nouveau-nés en détresse respiratoire sur les 338 reçus au sein du service de néonatalogie, soit près de 20 % des enfants en souffrance. Cinquante-six enfants (soit 81 % des nouveaux nés ayant reçus ce type de soins) ont pu être sauvés. Sous oxygène simple seulement 20% auraient survécus. Cet appareil permet donc un changement sans précédent pour la prise en charge de ces détresses vitales. Il est rare de disposer d'un moyen d'impact aussi immédiat sur l'espérance de vie d'une population. Le FSSN a donc estimé de sa responsabilité de financer l'acquisition d'un deuxième appareil CPAP dans cet hôpital au cours de l'année 2020.



Contact : Anne-Louise Viteau, chef de projet partenariats : al.viteau@ordredemaltefrance.org